

# Appel à projets citoyens

## Règlement

L'objectif de cet appel à projets est d'impulser un véritable changement de comportement dans les pratiques de mobilité des habitants des Monts du Lyonnais.

### ARTICLE I : LE PRINCIPE

L'appel à projets citoyens est un outil participatif qui est lancé pour donner l'opportunité aux citoyens de proposer des solutions et idées pour une mobilité plus durable sur notre territoire.

### ARTICLE II : LE TERRITOIRE ET LES PARTICIPANTS

Cet appel à projets s'adresse à tous les habitants des Monts du Lyonnais regroupés en collectif : conseils municipaux des jeunes, collectifs de jeunes portés par une structure jeunesse, club des anciens, et groupes de citoyens sur le territoire de la Communauté de communes.

Voir carte du territoire avec la liste des communes en annexe de ce règlement.

Ou rendez-vous sur ce lien pour vérifier que votre commune se situe dans les limites de ce territoire : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/nos-32-communes>.

Les participants doivent justifier de la domiciliation de leur structures/collectifs sur le territoire de la CCMDL.

### ARTICLE III : LE CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projets citoyens : 26 octobre 2020
- Date limite de dépôt des dossiers : 22 décembre 2020
- Réunion du comité de sélection : Janvier 2021
- Annonce des projets lauréats : Janvier 2021
- Soirée de lancement des projets: Janvier 2021
- Mise en œuvre et suivi des projets lauréats : entre janvier et mai 2021
- Rencontres d'échanges et de valorisation des projets: Juin 2021

### ARTICLE IV : LE RETRAIT DES DOSSIERS

Les dossiers sont à récupérer :

- En téléchargement sur <https://www.parc-ecohabitat.com/>

**OU**

- En format papier :
  - A l'Agora (Saint Laurent de Chamousset)
  - Au Parc Eco Habitat (Saint Symphorien sur Coise)
  - Dans votre mairie

## ARTICLE V : LE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers sont à envoyer **au plus tard le 22 décembre 2020** :

- par mail : [mobilite@cc-mdl.fr](mailto:mobilite@cc-mdl.fr) avec pour objet « Appel à projets citoyens – candidature – *nom du collectif* »

**OU**

- par courrier : « Appel à projets citoyens » - Parc Eco Habitat – Service mobilité – 293 Chaussée Beauvoir, 69590 Saint Symphorien sur Coise.

Les dossiers devront comporter :

- Le formulaire de candidature dûment rempli
- Le règlement signé
- Document justifiant de la domiciliation du collectif sur le territoire de la CCMDL

## ARTICLE VI : RECEVABILITE ET SELECTION DES PROJETS

Les projets seront sélectionnés par un comité de sélection animé par les agents du service mobilité et composé de :

- Trois élus de la commission transition écologique
- Un élu de la commission solidarités actives
- Un élu de la commission urbanisme-habitat-transport
- Un agent du service transition écologique
- Un membre du Conseil de Développement des Monts du Lyonnais

Un projet sera considéré comme recevable uniquement s'il remplit l'ensemble des critères suivants :

Critères administratifs :

- 1 seul projet par collectif doit être déposé
- Dossier complet (formulaire rempli, règlement signé et justificatif de domicile)
- Déposé au nom du collectif avec un référent majeur nommé
- Ne pas concerner des dépenses d'investissements ou de personnel

Critères techniques :

- Doit porter sur au moins une des thématiques suivantes : mobilité durable, active, solidaire et/ou partagée.
- Projet facilement reproductible
- Projet réalisable à court terme (6 mois)

## ARTICLE VII : REALISATION DES PROJETS

Les projets retenus seront réalisés par les collectifs avec le soutien du service mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Ce dernier assurera le suivi des projets et accompagnera les citoyens dans leurs démarches si besoin.

Pour les dépenses :

- Toutes les dépenses devront être validées au préalable par le service Mobilité de la CCMDL.
- Tous les devis demandés seront mis au nom de la CCMDL.
- Chaque devis et facture devra porter la mention : PEND-AURA+ PRO INNO25.
- Les dépenses pourront être prises en compte jusqu'au 31/05/2021.

Les projets feront, à la fin, l'objet d'une valorisation sous format de reportage photos et/ou vidéos par la CCMDL et la presse locale.

Un temps public d'échanges et de restitution sera également organisé à la fin des projets avec l'ensemble des lauréats.

Je soussigné(e)....., en qualité de représentant(e) du collectif....., déclare avoir lu et compris le règlement de l'appel à projets citoyens.

A.....

Le.....

(Signature obligatoire)

ANNEXE : COMMUNES DE LA CCMDL

